

**221C1084**  
FR0000051732-FS0376

17 mai 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

ATOS SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 mai 2021, la société de droit de l'Etat du Delaware Finsur Corp<sup>1</sup> (1013 Centre Road 403S, Wilmington, Delaware 19805, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 mai 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ATOS SE et détenir 5 590 010 actions ATOS SE représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ATOS SE sur le marché.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Dylan Dariah.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 109 993 166 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.